

La libéralisation des marchés de l'énergie en France

Parler de la libéralisation des marchés de l'énergie en France oblige à un aller-retour permanent entre la situation dans notre pays et le reste de l'Europe. Pourquoi ? Parce que le moteur de cette libéralisation se trouve à Bruxelles et ses origines idéologiques en Grande-Bretagne :

- Le moteur est l'ambition de créer un marché intégré européen de l'énergie et cette responsabilité a été confiée par le Traité de Lisbonne à l'Union Européenne. Ce marché européen passe par la disparition des monopoles énergétiques de chacun des pays, mais se heurte à la grande disparité des situations nationales, qui se traduit par des écarts importants de prix intérieurs.
- L'origine idéologique est la croyance dans les vertus du modèle capitaliste libéral pour optimiser la performance économique, dont la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher a été le champion européen : la libéralisation a donc été présentée comme un moyen d'amélioration de l'efficacité du marché énergétique et donc de baisse des prix pour les consommateurs.

Notre dossier commence par une perspective historique : «*Bref historique de la libéralisation des marchés de l'énergie en Europe*» dans laquelle Pierre Audigier (CM57), rappelle le contexte historique en Grande-Bretagne et les arguments mis en avant par les tenants de la libéralisation, en essayant de montrer la réalité de la situation actuelle en France.

L'article suivant : «*Le marché de l'électricité en France : apports de la loi NOME*» par Max-André Delannoy

(CM00), ministre de l'Énergie, décrit le contenu de cette importante loi du marché français de l'électricité et son ambition de conduire à une meilleure utilisation des capacités de production électrique en période de pointe. L'article ne donne pas le prix de cession de l'ARENH, paramètre sensible de cette loi et qui reste à être fixé par le gouvernement.



Alain MARÉCHAL
(N65)

Membre du
Comité de rédaction

«*Le rôle de la CRE dans les marchés de l'énergie en France*» de Cécile George (P95/CM98) et Blaise Rapior (CM02) de la CRE décrit succinctement le rôle central joué par la CRE dans la libéralisation des marchés en veillant à l'application des règles établies par la loi, en surveillant les prix et en assurant la coordination des régulateurs européens.

Le rôle de la CRE est encore souligné dans : «*De l'importance d'une juste régulation*» : Karine Revcolevschi, Fabrice Noilhan (CM99), EDF, où les auteurs bénéficient d'un point de vue à la fois d'acteur historique dans l'électricité et de nouvel entrant dans le gaz. Leur souci est l'instauration de règles stables protégeant la rentabilité des investissements de production (électricité) et de transport (gaz).

Notre dossier repasse par le point de vue européen avec : «*La libéralisation des marchés de l'énergie en France dans le contexte européen - état des lieux et perspectives*» : Christophe Schramm (CM00), expert à la CE. L'auteur rappelle les objectifs des «paquets» successifs de directives européennes, qui sont construire un marché européen intégré de l'énergie par l'adoption de règles communes et le développement d'infrastructures d'interconnexion.

Notre dernier article est le seul que nous ayons obtenu de la part d'un nouvel entrant dans le marché du gaz, la Société Générale : «*Le fonctionnement du marché du gaz européen*» de Thierry Daubignard (E86). Sa présentation se place directement au niveau européen, qui est celui du marché "spot" du gaz : ce marché reste fortement influencé par le marché national britannique, le premier entièrement libéralisé en Europe .

Enfin, nous avons demandé à une grande figure de notre histoire nationale, Marcel Boiteux, ancien PDG d'EDF à l'époque du déploiement du programme d'électricité nucléaire, de nous livrer son sentiment sur la libéralisation des marchés de l'énergie : ceux qui l'ont entendu dans ses interventions à des conférences ne seront pas surpris de ses propos ! ●

À PROPOS DE LA PHOTO DE COUVERTURE



La ville de Pan de Açúcar, au Brésil, sera le siège des Jeux Olympiques de 2016, mais aussi la scène mondiale contre le changement climatique avec le «Solar City Toser». Ce projet va permettre de construire une tour solaire de 105 mètres de haut : elle devrait approvisionner en

énergie certaines villes brésiliennes, comme Rio de Janeiro. Le plus ? Les excédents d'énergie seront destinés à pomper l'eau de la mer pendant la nuit pour générer de l'énergie hydroélectrique. C'est la première fois qu'une telle expérience visant à réduire l'empreinte carbone est réalisée pendant un événement olympique. «Solar City» Toser sera aussi un point touristique, avec un café, des magasins et un amphithéâtre.